

## **Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Fontana Finanziaria S.p.A. » du contrôle exclusif de la société « Kamax Gmbh & Co. KG » et ses filiales**

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

### **Noms des entreprises et groupes concernés :**

- **L'Acquéreur** : la société « Fontana Finanziaria S.p.A. » ;
- **La Cible** : la société « Kamax Gmbh & Co. KG » et ses filiales.

### **Nature de l'opération**

- Prise de contrôle exclusif.

### **Secteurs économiques concernés**

- Fixations industrielles.

### **Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 04 mai 2026.

## RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique qui consiste en la prise par la société « Fontana Finanziaria S.p.A. » du contrôle exclusif de la société « Kamax GmbH & Co. KG » et ses filiales, à travers l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote y afférents.

« Fontana Finanziaria S.p.A. » est une société par actions de droit italien, dont le siège social est situé à Veduggio con Colzano, Italie. Il s'agit de la société holding de « Fontana Gruppo » qui est active dans le domaine des fixations, opérant dans les secteurs de l'automobile, des machines agricoles et de terrassement.

« Kamax GmbH & Co. KG » est une société à responsabilité limitée de droit allemand, dont le siège social est situé Homberg, Allemagne, active dans la fabrication de fixations destinées à l'industrie automobile.

Fait à Rabat, le 23 avril 2026.